DL 2026-066
29 avril 2026

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 035-213501364-20260429-DL2026066-DE

JANZE
DES COULEURS PLEIN LA VIE !
MAIRIE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT DE FOUGÈRES-VITRÉ

CANTON DE JANZÉ

VILLE DE JANZÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de JANZÉ, s'est réuni à l'espace Brûlon, sis 5 avenue du Général de Gaulle, lieu provisoire des séances, en conformité avec la délibération DL2025-011 du 12 mars 2025, en application des articles L2121-7 et 2122-8 du CGCT, sous la présidence de Monsieur Jonathan HOUILLOT, Maire.

Présents : Mmes et MM HOUILLOT, MOREAU, GUAIS, CLOUET, POTIN, CHAUVIÈRE, PINEAU, PICOT, FILEAUX, SAUDRAIS, COUDRAIS, CLERMONT, VEYER, LUNEL, AVRILLAUD, SERRAND, GILOT, RUELLAN, CLAVEAU, GENDROT, BOUGEARD, CASTELLIER, JOLIVEL, BLOUIN, de LASSAT, MAILLARD, LUCAS, CHAPY ;
Absents :
Absents représentés : M. ESNAULT à M. RUELLAN ;

Secrétaire de séance : M. GUAIS

Conseillers en exercice : 29	Conseillers présents : 28	Votants : 29
Pour: 29	Contre : 0	Abstention : 0

Unanimité

Création de postes

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
VU le tableau des emplois,
CONSIDÉRANT la nécessité d'adapter l'organigramme aux besoins réels des services,
CONSIDÉRANT, pour le Pôle Éducation, qu'il convient de rationaliser des volumes horaires actuellement assurés de manière fragmentée en créant un poste permanent, sans incidence budgétaire,
CONSIDÉRANT, pour le Service Vie Associative et Manifestation, que le recours répété à des renforts temporaires témoigne d'un besoin structurel qu'il faut désormais pérenniser pour garantir la continuité et la qualité de l'accompagnement associatif,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

– *MODIFIE le tableau des emplois de la collectivité par la création de deux postes permanents suivants :*

Intitulé du poste créé	Motif	Temps de travail	Grade ouvert	Date d'effet
Animateur périscolaire et extrascolaire	**Rationalisation de besoins annuels**	30/35e	Adjoint d'animation	01/09/2026
Agent technique polyvalent	**Pérennisation de besoins annuels**	35/35e	Adjoint technique	01/06/2026

– *PRÉCISE que le recrutement effectif interviendra à compter de ces dates, sous réserve des délais de publication et de procédure statutaires.*

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Suivent les signatures pour copie conforme

MAIRIE DE JANZÉ R.F. 35150

Le secrétaire de séance
Gaston GUAIS

Le Maire
Jonathan HOUILLOT